

1. Édito – Manifestation
2. Pourquoi le trou de la Sécurité Sociale ?  
Derrière l'allongement de la durée des cotisations...
3. Sorties, conférences, rencontres
4. Calendrier – Franchises médicales.

**15 novembre 2007**

## *Infos Retraités*

### Édito

En dépit de l'omniprésence du président de la république, et d'un certain nombre de ministres, le sixième mois est marqué par une série de conflits sociaux, les personnels d'AIR FRANCE, de la SNCF, de la JUSTICE, de l'ANPE, de la FONCTION PUBLIQUE...

Le climat social est marqué par le développement du mécontentement dû à la baisse du pouvoir d'achat et à l'accroissement des inégalités. Dans les secteurs qui ont appelé à la grève, les taux de participation ont atteint des records. Pourtant dans ce contexte, le gouvernement continue de stigmatiser au nom de l'équité, des catégories de salariés qu'il qualifie de privilégiées ; alors que chacun sait que, ni les cheminots, ni les fonctionnaires, ni les enseignants ne sont des privilégiés. Ce même gouvernement refuse d'engager de réelles discussions sur les salaires et la nécessaire revalorisation de nos métiers. D'ailleurs, la conférence sur le pouvoir d'achat a rapidement montré que la méthode proposée ne permettait de discuter que de quelques mesures ciblées et non d'améliorations collectives.

La déclaration du Premier Ministre le 10 octobre « la réforme de l'État supposera qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'État sur son territoire. » se traduira par la suppression de 150.000 emplois de fonctionnaires au moins. Le président de la république a déclaré au mois de septembre : « il serait souhaitable qu'on laisse le choix aux nouveaux entrants entre le statut de fonctionnaire ou un contrat de droit privé négocié de gré à gré. » ce qui mettrait les fonctionnaires au service de leur employeur et non plus de l'intérêt

général. Ces deux déclarations ne sont que l'expression d'une même politique qui se donne pour but non seulement de réduire en nombre notre fonction publique mais aussi d'en changer la nature.

Dans l'Éducation, le discours sur le budget, –traditionnellement premier budget de l'État et qui serait dit-on l'un des plus importants du monde – qui tend à démontrer son caractère excessif mérite d'être nuancé car la réalité est loin d'être aussi scandaleuse : la France en effet se situe juste au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE, suivant la Suède et... les USA avec 1% de moins. Qui oserait s'indigner d'être derrière de si beaux modèles ?

Les suppressions de 11.300 emplois dont 8.770 pour le second degré pour 2008 et les 70.000 pour les cinq ans à venir ne peuvent qu'entraîner des effets néfastes sur l'offre d'éducation et être source d'inégalités accrues pour les élèves.

Une telle politique de suppression massive d'emplois, de réforme du statut des fonctionnaires, d'individualisation des conditions d'emplois et de rémunération met en place un système générateur d'inégalités – y compris territoriales –, pour les usagers et les personnels.

Avec les actifs, mobilisons nous et participons à la grève et à la manifestation du 20 novembre : « Pour la réussite de tous les jeunes, nous voulons d'autres choix budgétaires, d'autres choix pour nos métiers, nos statuts, nos salaires et nos retraites ».

**Robert JACQUIN**  
Secrétaire du S1 des Retraités

### **Manifestation Fonction Publique et Éducation**

Mardi 20 novembre

14h Place d'Italie En direction de l'École Militaire

Rv FSU : Place d'Italie/boulevard Auriol

Lilya a écrit un article pour le journal de la FGR 75, étant donné son actualité, nous vous en donnons la primeur

## Pourquoi le trou de la Sécurité sociale ?

Chaque année, les dépenses de santé augmentent (3,5%), c'est normal, c'est sain, la population vieillit et les techniques médicales se perfectionnent pour le bénéfice (en principe) de tous.

Pour combler ce "trou", le gouvernement augmente le reste à charge des assurés (déremboursement, forfait hospitalier, etc...). Il va payer les hôpitaux à l'acte, ce qui va provoquer encore plus de grosses difficultés aux hôpitaux publics. Il institue les franchises, véritable taxation des malades et qui mettent à mal le système d'assurance maladie solidaire et cela au profit de l'individualisation. Ces mesures vont conduire à la privatisation des soins et à la médecine à plusieurs vitesses. Le "trou" de la Sécu est aussi dû à la précarité (chômage, bas salaires), 1% d'augmentation des salaires rapporterait 2,5 milliards à la Sécu.

Toutes ces mesures ne permettront pas de couvrir les besoins. Elles rapporteront peut-être 900 millions. Pour éponger de trou, M. Migaud, Président de la commission parlementaire des finances prévoit qu'il y aura augmentation de la CSG, de la TVA (création d'une TVA sociale à laquelle nous nous opposons) après les élections municipales.

Le déficit de la Sécurité Sociale s'élève à 12 milliards. Il est exactement égal au bouclier fiscal accordé aux hauts revenus et qui fait donc défaut au budget de la Sécurité Sociale.

Si on ajoute

- les exonérations de cotisations patronales (27 milliards en 2008) non entièrement compensées par l'État.

- les 3 milliards qui pourraient revenir à la Sécu si les stocks options étaient taxés au même taux que les salaires (dixit M. Seguin)

- les 5 milliards de dette de l'État,

la Sécurité Sociale serait excédentaire.

En fait, le déficit de la Sécurité Sociale est dû à un choix de société qui favorise les hauts revenus. Il n'est pas inéluctable.

La France a créé la Sécurité Sociale en 1945 (programme du CNR), le principe est simple "Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins".

Il faut revenir à ce principe de solidarité nationale et évaluer les besoins réels en matière de santé en associant les élus, les assurés, les personnels de la santé. Sous quelle forme ? Grenelle de la santé ? États Généraux ?

Lilya Rajchman

---

## Derrière l'allongement de la durée de cotisation, une baisse programmée des pensions !

La commission de garantie des retraites vient de recommander de porter la durée de cotisations à 41 annuités d'ici 2012. Après les déclarations du Premier ministre et en plein conflit sur les « régimes spéciaux », cette annonce supplémentaire prépare l'opinion à se résigner à un nouvel allongement de la durée d'assurance.

En s'abritant derrière une règle prétendument objective (le partage des gains d'une espérance de vie qui s'accroît), en présentant comme inéluctable cette nouvelle étape de l'allongement de la durée d'assurance, -qui est appelée à être suivie d'autres étapes-, les pouvoirs publics refusent le débat démocratique sur les choix de société qui sont face à nous, et masquent celui qu'ils ont fait.

Les travaux du COR montrent le très faible impact des réformes de 1993 et 2003 sur les comportements réels de départ en retraite. Si les travailleurs partent en retraite le plus tôt possible, en subissant une perte de pension, ce n'est pas par irresponsabilité, mais parce que la réalité sociale et économique leur impose ce « choix » !

Peut-on d'un coup de baguette magique, comme vient de le faire la commission de garantie des retraites, ignorer la fatigue et la pénibilité au travail, la stigmati-

tisation des seniors par les employeurs, les inégalités face au travail et à l'emploi, les carrières courtes des femmes et les effets ravageurs du chômage et de la précarité, l'insertion plus tardive des jeunes dans la vie professionnelle parce que le niveau de qualification augmente .... ?

En réalité les autorités ont fait un choix qu'elles n'osent pas avouer devant l'opinion publique, celui d'une baisse spectaculaire des taux de remplacement des pensions, c'est-à-dire du niveau de vie des retraités relatif à celui des actifs, notamment à travers l'allongement de la durée combiné à la décote. Ce choix décrédibilise les régimes par répartition aux yeux des salariés et les incite à se porter sur les solutions d'épargne personnelle dont on sait qu'elles sont inégalitaires et peu fiables sur le long terme.

D'autres choix sont possibles, pour des financements solidaires et pour plus de justice sociale afin non seulement de contrer de nouvelles régressions mais de revenir sur celles imposées en 1993 et 2003 : c'est ce qu'il faut débattre à l'occasion du « rendez-vous » de 2008. C'est la condition pour garder confiance dans l'avenir.

Communiqué FSU 30 octobre 2007.

## Sorties

## Conférences

## Rencontres

### SORTIE AU LOUVRE DU 11 OCTOBRE

C'est à un voyage dans l'univers hellénique que nous étions conviés, jeudi 11 octobre, guidés par notre collègue Roland Lescale à travers le dédale des céramiques de l'exceptionnelle collection de la galerie Campana du Louvre.

Notre groupe, d'une vingtaine de personnes a pu ainsi s'initier à la «lecture» de ces oeuvres qui ont franchi le temps - celui du premier millénaire avant Jésus christ - et l'espace - celui du bassin méditerranéen, berceau de notre civilisation -.

Conduits dans la lecture des images, nous avons pu en constater l'évolution depuis leur réapparition, au début du dixième siècle jusqu'à leur quasi-disparition à la fin du troisième. Ainsi, avons-nous vu succéder aux amphores et cratères de l'époque géométrique, les vases de style orientalisant de Corinthe et Athènes, décorés de scènes figuratives peuplées d'animaux fantastiques en figures noires (sphinx) avec incisions et représentation de roues en bonne perspective. Les figures rouges qui s'imposent peu à peu au cours du sixième siècle racontent des épisodes mythologiques où héros et dieux sont glorifiés : hydrie avec la mort d'Achille, cratère en calice où Héraclès étouffe Antée. Les peintres potiers progressent dans l'art de la représentation - l'anatomie, la pose, la transparence - et aussi dans l'expression des sentiments comme en témoigne la coupe où Eos (l'aurore) pleure son fils, Memnon, mort à Troie.

Après la période hellénistique où se perd la qualité et l'originalité de la céramique attique, c'est le temps de l'héritage recueilli par les Romains.

La multiplicité et l'esthétique des formes, toutes adaptées à des fonctions du mode de vie et de pensée antiques, l'évolution de la technique de fabrication, celle de la méthode de décor et aussi celle de son inspiration faite de scènes de la vie quotidienne et de récits mythologiques témoignent de l'histoire passionnante de cette civilisation grecque dont nous avons tous quelques souvenirs d'école ou de voyage.

L'observation détaillée dont nous avons bénéficié nous a permis de prendre conscience à la fois de la réalité des échanges d'influences dans le monde antique et de la non moins réelle influence de certaines de ces formes d'expression graphique dans les écoles artistiques - mêmes du vingtième siècle (cubisme, Picasso.)-

AM Jacquin (d'après les notes de Roland Lescale)

Un résumé plus détaillé sera bientôt à la disposition des amateurs sur l'espace- retraités: site S3 Paris [www.paris.snes.edu](http://www.paris.snes.edu) (en construction)

### Paris Révolutionnaire

Cette visite est à nouveau reportée (au mois de février) car le 20 novembre, jour de grève, nous serons dans la rue, derrière nos banderoles, pour défendre notre pouvoir d'achat.

### Jeudi 6 Décembre

#### Musée de la Manufacture de Sèvres RV 13h45

#### Entrée du Musée

M° Pont de Sèvres (L9), traverser le pont  
T2 arrêt "Musée de Sèvres"

Nous avons réservé un conférencier pour nous guider dans cette visite

Participation : 5€

**contacter:**

*Lilya RAJCHMAN : 01 46 60 84 08*

*Annette KRAKOWSKI : 01.44.24.20.29*

**Pour les Sorties, nous demandons aux camarades intéressé(e)s de contacter les responsables au moins dix jours avant.** Certaines ont un nombre de places limité, d'autres pourront être annulées faute d'un nombre suffisant de participants.

**Pour l'année 2008**, sans que les dates soient définitivement arrêtées, il est prévu :

### Janvier

#### Passages couverts des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup>

### Février

#### Paris Révolutionnaire

### Mars

#### Automates et Musée des Arts et Métiers

### Mars-Avril

#### Conférence : les origines de la vie

### Mai

#### Arboretum et parc Chateaubriand à Chatenay-Malabry

### Juin

#### Bayeux et les bords de mer

2 jours ?

# Calendrier

**Mardi 20 novembre**

Manifestation

Pour le Pouvoir d'Achat, les salaires et les pensions

**RV 14h**

**Place d'Italie**

**Préparation  
du Congrès national  
par la FGR-75**

--

**Jeudi 29 novembre**

Commission Fiscalité

**Vendredi 30 novembre**

Commission Protection Sociale

Commission Fonction Publique

**10h**

**20 rue Vignon**

au siège national de la FGR

**vous êtes tous invités**

**Lundi 3 décembre**

**Bureau S1 des Retraités**

**Jeudi 6 décembre\***

Sortie : Musée de Sèvres

**Jeudi 13 décembre**

**Commission exécutive  
FGR-75**



## Rectifications

A propos de la visite à la Maison de Saint-Just à Blérancourt, Lucienne nous demande de rectifier deux petites erreurs historiques :

Depuis le 23 septembre, nous sommes en l'An 216 (et non 215) de la république.

"Le bonheur est une idée neuve en Europe" date de 1794 (et non 1790) : Discours de Saint-Just introductif au fameux décret de Ventôse (13 Ventôse An II - 13 mars 1794)

## Franchises médicales

### Les patients encore à contribution

L'Assemblée Nationale a approuvé l'instauration de franchises sur les médicaments, les actes paramédicaux et les transports sanitaires. Le dispositif ne met à contribution que les patients, alors qu'un effort sur la formation des médecins serait plus efficace pour freiner la consommation de médicaments.

C'est fait. Les députés viennent de donner leur feu vert, dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2008, aux franchises médicales. À partir du 1er janvier prochain, et sous réserve du vote du Sénat, tous les assurés sociaux, y compris les accidentés du travail, les invalides de guerre et ceux qui sont atteints d'affections de longue durée, paieront de leur poche 50 centimes sur chaque boîte de médicament, 50 centimes sur les actes paramédicaux et 2 euros sur les transports sanitaires. L'assurance maladie ne remboursera pas ces sommes. Seuls les femmes enceintes, les enfants et les bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) y échapperont. Le montant total des franchises sur un an ne pourra toutefois pas, pour une seule personne, excéder 50 euros.

Malgré ce plafond, il s'agit d'une nouvelle dépense importante en perspective, surtout pour les plus malades. Elle s'ajoute au forfait de 1 euro sur chaque acte médical imposé par la réforme de l'assurance maladie en 2004, au forfait

de 18 euros sur les examens lourds, qui date de 2005, et à la hausse du forfait hospitalier, fixé à 15 euros par jour depuis le début de l'année. La note sera d'autant plus salée que la loi dissuade les complémentaires santé de couvrir les franchises, sauf à perdre les avantages fiscaux dont elles bénéficient aujourd'hui.

Le ministre de la Santé, Roselyne Bachelot-Narquin, défend son dispositif en assurant qu'il va ramener 850 millions d'euros dans les caisses de l'assurance maladie dès 2008. Elle insiste aussi sur l'urgence d'agir sur un des postes les plus coûteux pour l'assurance maladie, celui de la consommation de médicaments. Le tout en « responsabilisant » les patients. C'est là que le raisonnement est discutable : ce ne sont pas les malades, mais bien les médecins qui maîtrisent la prescription des médicaments et des transports sanitaires. Seule une action sur leur formation, lacunaire en la matière, serait à même de réduire efficacement les dépenses et le gaspillage. Ce qu'a clairement montré la dernière étude de l'UFC-Que Choisir : en passant au crible seulement trois classes de médicaments, représentant 14% des prescriptions, il apparaît que la gabegie s'élève, sur 5 ans, à 650 millions d'euros.

**Anne-Sophie Stamane**  
**Que Choisir-Santé Nov 2007**

Pour les collègues "branchés sur Internet"

**N'oubliez pas de consulter**

**le site du SNES-Paris : [www.paris.snes.edu](http://www.paris.snes.edu)**

Nous y ouvrirons bientôt un espace retraités où, outre nos bulletins, vous y trouverez des compléments d'information sur les actions, également de la documentation et des photos sur les sorties.